

NON À LA NOUVELLE LOI SUR L'UNIVERSITÉ !

Après les réformes des régies publiques que les autorités genevoises voulaient mener sur le chemin de la privatisation, le Grand Conseil s'en prend maintenant à l'Université qu'il aimerait rendre «plus autonome». En effet, il a voté le 13 juin dernier la nouvelle loi sur l'Université.

Nous nous y opposons, car cette loi comprend:

- Une autonomie en trompe-l'œil
- Un premier pas vers la fin de la gratuité des études
- Une étatisation des coûts et privatisation des bénéfices
- Une liberté académique en danger
- Une flexibilité et précarité: le statut du personnel revu à la baisse

REFERENDUM

contre la loi sur l'Université, du 13 juin 2008, (C 1 30-10103)

Les citoyennes et citoyens soussignés, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent conformément au titre VI (art. 53 à 58) de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 92 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la loi sur l'Université (C 1 30-10103), du 13 juin 2008, soit soumise à votation populaire.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al.1, lettre b et 91, al. 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

NOM (majuscules)	Prénom usuel	Année de naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Domicile (adresse complète)	Signature

En matière cantonale, seuls les citoyen-ne-s suisses peuvent signer. Les électrices et électeurs de communes différentes peuvent signer sur la même feuille.

Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer le présent référendum en inscrivant leur adresse à l'étranger.

Le service des Votations et Elections certifie la validité de _____ signatures.

Le contrôleur: _____ Genève le:

A RENVOYER AU PLUS VITE

tout dernier délai le 2 août 2008 en courrier A avant la levée de la boîte aux lettres au :

**Comité référendaire «Non à la loi sur l'Uni»
c/o SSP/VPOD
rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève**